

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Paris-Tourcoing: trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Très-prochainement le JOURNAL DE ROUBAIX sera imprimé en caractères neufs.

Elections Sénatoriales

CANDIDATS CONSERVATEURS

MM. Plichon, député, président du Conseil général du Nord. MAILLET, vice-président du Conseil général du Nord, sénateur sortant. Comte d'Espèpe, membre du Conseil général du Nord, sénateur sortant. DESROTOURS, député, conseiller général du Nord. CREPIN-DESSAËL, cultivateur, grand lauréat de l'Exposition universelle de 1878.

BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE Cours à terme de 1 h. 1/2 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Italien 5 0/0, Turc 5 0/0, Act. Nord d'Espagne, Art. Gaz, Act. B. de Paris-Pays-Bas, Act. Mobilier Français, Act. Lombards, Act. Autrichiens, Act. Mobilier Espagnol, Act. Suez, Act. Banque ottomane, Oblig. Egypt. urif., Act. Foncier France, Florin d'Autriche, Act. Saragossa, Emprunt Russe 1877, Délégations Suez, Florins Hongrois, Espagne extérieure, Consolidés.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix.

Table with columns: BOURSE DE PARIS, Service gouvernemental, 27 déc., 26 déc. Rows include 3 0/0, 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0, Emprunt 5 0/0.

Table with columns: Service particulier du Journal de Roubaix, 27 déc., 26 déc. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit fonc. de France, Chemins autrichiens, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, 6 0/0 Pérou, Act. Banque ottomane (anc.), Act. Banque ottomane (nou), Londres court, Crédit Mobilier (act. nouv.), Turc.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 27 décembre. Change sur Londres, 4.82 00; change sur Paris, 5.20 00, 100. Café good fair, (la livre) 14 1/8, 14 3/8. Café good Cargoes, (la livre) 14 7/8, 15 1/8. Ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Gré, représentés à Roubaix par M. Balleau-Gry-montrez.

Havre, 27 décembre Ventes 500 b. Marché tendu. Liverpool, 27 décembre Ventes 8.006 b. Marché ferme.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 28 Décembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET XX LES SUPPLICATIONS (Suite)

Hector, toujours pestant et sacrant, revint à la porte dont il essaya de forcer la serrure au moyen des pincettes. Comme il s'y prenait maladroitement et s'irritait contre lui-même, il crut entendre rire dans le corridor voisin. Il interrompit sa besogne. — Qui est là ? s'écria-t-il ; qui ose se moquer de moi ? Allons ! mille tonnerres ! ouvrez-moi vite ou je brise tout ici. Les trois recommencèrent et une voix joyeuse chanta ce refrain d'une vieille chanson populaire : — Elle lui dit : « Compère Nicolas, Compte les clous de la porte, Tu sauras combien y en a. Hector reconnut Faquinette, à qui l'on avait donné ainsi depuis la veille dans le châteaun, sans qu'il sût encore pourquoi. Son premier mouvement fut d'adresser des menaces à la fille ; mais, cer-

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

New-York, 27 décembre. New-York, 9 1/8. Recettes 152.000 b. New-Orléans low middling 68 1/2. Savannah 66 3/4.

ROUBAIX, le 27 DÉCEMBRE 1878

Bulletin du jour

Le silence du Parlement va permettre à l'opinion publique de se donner, sans distinction, aux graves intérêts qui sont engagés dans le scrutin sénatorial du 5 janvier. Déjà les républicains, par leurs ardeurs mêmes, suffiraient à faire comprendre de quelle gravité est la crise qui va s'ouvrir. Ils se sont de longue date préparés à la lutte, et leurs impatiences en escomptent d'avance le résultat ; ils semblent croire que le vote leur est acquis et qu'ils sont enfin, maîtres de la République.

Eh ! bien ! à considérer la situation froidement, en dehors de tout lyrisme de complaisance, nous croyons d'après les renseignements qui nous parviennent, que la partie est loin d'être aussi compromise qu'on l'espère à gauche pour l'idée conservatrice.

Dans plusieurs départements, la Gironde, l'Oise, la Manche, le Gers, le Maine-et-Loire, le Nord et bien d'autres, la majorité de la délégation sénatoriale est certainement du côté des conservateurs.

Et, parmi ceux qui triomphent au nom de l'idée républicaine, combien échapperont plus tard par une révolte de leur dignité à la discipline jacobine et s'en iront grossir les groupes parlementaires mieux inspirés ?

C'est, en effet, un des caractères distinctifs de la forme républicaine, qu'elle soit condamnée à chercher sa vie gouvernementale dans les principes mêmes aux dépens desquels elle fait sa propagande. Est-il une seule de ces grandes réformes promises par la République-Opposition, qui soit aujourd'hui appliquées par la République-Gouvernement.

Une nouvelle ère politique — nos adversaires l'affirment du moins — doit dater du 3 janvier. L'heure du radicalisme légal est venue et la solennité avec laquelle on affecte de la prédire, nous fait craindre qu'elle soit marquée par quelque tentative néfaste contre ces principes mêmes qui ont jusqu'ici fait, à son insu, vivre la République.

Le péril est grand et l'échéance proche. Nous conjurons les conservateurs de s'unir et de lutter sur le large et solide terrain de la défense sociale et religieuse. Les républicains intelligents et qui ont à cœur la durée de la forme gouvernementale qu'ils aiment, font en secret des vœux pour la victoire de l'idée conservatrice. « La République en France, disait récemment un grand personnage étranger, est une table qui à quatre pieds : un seul est républicain, trois sont monarchiques ; si l'on retire ceux-ci, la table tombera. »

M. PLICHON S'il est un homme qui, dans le département du Nord ait acquis une influen-

ce légitime et une notoriété de bon aloi par les services rendus aussi bien que par les qualités personnelles, c'est à coup sûr l'honorable député de Bailleul, le président du Conseil général du Nord. Quarante années passées au service de la chose publique, quarante années de dévouement, pendant lesquelles l'ambition ne vint jamais diriger ses actions et insister sa conduite, lui ont acquis des droits incontestables et incontestés à la reconnaissance de ses concitoyens.

M. Plichon a aujourd'hui 65 ans, sa grande taille que l'âge n'a pas courbée, sa figure énergique où la pensée domine, inspirent le respect en même temps que la confiance. Comme ces grands arbres qui ont bravé bien des orages et que le peuple se plaît à admirer, M. Plichon a traversé bien des révolutions et toujours il s'est maintenu debout dans son amour désintéressé du bien, de la justice et de la vérité. Aussi, quand le souffle destructeur vient à passer sur notre pays, tous se tournent vers lui, certains d'y trouver avec la confiance dans l'avenir, les conseils utiles pour le présent.

La candidature de M. Plichon a été une candidature spontanée, spontanée de la part des électeurs ; chacun s'est dit : c'est lui qui doit marcher à notre tête et nous guider dans ce suprême combat que nous livrons pour la société et pour la religion. Les soldats ont élu le chef par acclamation.

Les études et le goût de M. Plichon le portèrent d'abord vers le barreau ; docteur en droit et avocat, il voyait s'ouvrir devant lui une brillante carrière lorsqu'un accident vint lui fermer ce chemin ; atteint d'une grave laryngite, il fut forcé de suspendre ses travaux et les médecins le contraignirent à quitter le barreau.

Son activité se porta d'un autre côté ; à cette époque, les soldats français fécondaient de leur sang les sillons de l'Algérie ; la lutte était encore acharnée M. Plichon résolut d'étudier ce pays encore mal connu et aujourd'hui si mal jugé ; les temps n'étaient pas précisément favorables aux voyages d'agrément et le touriste devait être un soldat, prêt à échanger une balle aussi qu'à prendre des notes.

Ces difficultés n'étaient pas de nature à faire reculer M. Plichon ; il partit et assista à toutes les expéditions de 1840, 1841 et 1842 ; volontaire du travail et de la civilisation, il défricha ainsi le terrain où tant d'autres ont moissonné depuis. L'Algérie qui a été la pépinière de nos généraux, n'a pas peu contribué à la formation de beaucoup de nos hommes politiques. En 1842, le gouvernement mit à profit les talents du hardi voyageur en le chargeant d'une mission diplomatique dans les régions de Tunis et de Tripoli, mission dont il est parlé dans les mémoires de M. Guizot. Par cette entreprise n'était pas chose aisée, il y avait à braver à la fois la perfidie orientale et le cimetière musulman. M. Plichon déjoua la première et évita le second ; une distinction flatteuse récompensa le succès obtenu et le diplomate de 28 ans fut décoré à sa rentrée en France.

L'année 1843 trouva M. Plichon s'occupant de travaux bien différents ; la compagnie du Nord établissait son réseau de voies ferrées et les principales villes du Nord et du Pas-de-Calais avaient nommé des députés pour défendre leurs

intérêts respectifs ; la ville d'Hazebrouck choisit M. Plichon comme son député et les députés semblèrent confirmer ce choix en confiant à leur jeune collègue les importantes fonctions de secrétaire.

Importantes en effet, car les députés des deux départements étaient alors en dissidence non-seulement avec le gouvernement mais encore avec la compagnie du Nord qui l'une et l'autre reposaient le système d'une station centrale à Hazebrouck ; il fallut lutter et le secrétaire fut chargé de rédiger toutes les notes et tous les mémoires. Les députés s'opposèrent enfin, et la loi fut votée en faveur de la compagnie du Nord.

Après s'être retrempe deux ans en respirant l'air de France, M. Plichon ne jugeant pas ses études suffisamment complètes part de nouveau pour un long voyage de 1844 à 1846. Quand on étudie cette vie on est, je dirai, presque effrayé par l'activité prodigieuse et l'ardeur au travail que l'on y découvre.

L'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Turquie, la Grèce, successivement visitées et étudiées ; en Égypte l'intrépide voyageur eut avec le vice-roi des conférences sur la question de l'isthme de Suez, et un Français eut ainsi la gloire de rapporter en France le premier projet de cette immense entreprise qu'un Français devait mener à bonne fin.

En Palestine, M. Plichon étudia la question des Lieux-Saints ; en Syrie celle du Liban que la guerre des Druses et des Maronites ensanguinait alors. Dans cette vie aventureuse, où le danger se rencontrait à chaque instant, le hasard, dit-il, — son courage et sa présence d'esprit, disent les autres, — lui permit d'arracher plusieurs Maronites à la férocité des Druses.

Ces détails de la vie de M. Plichon sont généralement ignorés ; la modestie de l'honorable député aime à les passer sous silence et nous-mêmes nous n'avons dû de les connaître qu'à une indiscretion dont nous nous félicitons d'ailleurs.

C'est en 1846 que commence la carrière politique de M. Plichon ; ces années d'études préparatoires ne lui avaient pas paru de trop pour se préparer à représenter dignement ses concitoyens et, à une époque où sans avoir rien fait chaque homme se croit mûr pour la députation, ce salutaire exemple doit être cité. Hazebrouck qui lui avait déjà confié un mandat dans la question des chemins de fer, lui donna une seconde preuve de confiance en le nommant député.

Arrivé à la Chambre, le nouveau représentant alla s'établir dans les rangs de cette majorité qui soutenait le gouvernement établi. Déjà la royauté constitutionnelle craquait de tous parts et deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'une révolution venait renverser ce qu'une révolution avait élevé.

M. Plichon rentra dans la vie privée ; mais ses concitoyens qui avaient appris à l'apprécier ne l'entendirent pas ainsi et, en 1849, ils l'éurent comme leur représentant au Conseil général. Depuis cette époque, M. Plichon n'a pas cessé de faire partie de notre assemblée départementale et l'on sait les services qu'il y a rendus ; ses travaux sont nombreux et il n'est pas de discussion importante dans laquelle l'on ne trouve

son nom mêlé. Lorsque les conseils généraux furent investis du droit de nommer les membres de leur bureau, M. Plichon fut élu premier vice-président et, depuis la mort du regreté M. Danel, il a toujours été élu, sans contestation, président de l'assemblée départementale.

Cependant la révolution achevait de se déconsidérer et le député d'Hazebrouck, qui avait refusé un siège à la Constituante de 1848, ne voulut pas non plus se laisser porter à la Législative de 1849. L'Empire vint et M. Plichon resta toujours dans la même attitude de réserve et d'attente.

Ce ne fut qu'en 1857 qu'il consentit à rentrer dans la vie publique et il fut renommé député d'Hazebrouck malgré les efforts du gouvernement impérial dont il avait repoussé le patronage. Nous ne pouvons mentionner à la hâte tous les importants travaux auxquels il prit part.

Au Corps législatif, il parla contre la loi de sûreté générale, il fit partie de plusieurs Commissions importantes entre autres de la grande Commission qui a eu pour mission de constituer le régime actuel des Compagnies de chemins de fer, Commission dont il fut nommé président ; ce fut lui qui, dans un discours mémorable exposa à la Chambre le mécanisme compliqué de cette loi, donnant ainsi une preuve de ses connaissances étendues et de sa science technique.

La guerre d'Italie arriva et M. Plichon le premier, prévoyant ce qu'il sortirait pour la France de cette théorie des grandes nationalités, attaqua énergiquement la politique impériale et deux années après, en 1861, comme le fit plus tard M. Thiers, il défendit le pouvoir temporel du Saint-Siège et combattit l'unité italienne d'où est sortie la guerre de 1870.

Il faut lire le compte-rendu de cette séance du 14 mars et voir avec quelle sûreté de coup d'œil, l'honorable député prévoyait ce que nous avons vu et avec quelle autorité il annonçait ce que nous avons subi.

La question commerciale trouva M. Plichon sur la brèche et les grands intérêts du Nord n'eurent point de défenseur plus éloquent et plus convaincu ; il signala avec énergie les dangers de la politique commerciale nouvelle imposée à la France par un traité improvisé et non consenti par le pays.

Ici encore, nous voudrions nous étendre longuement, citer quelques extraits du discours éloquent de faits et de lucidité que M. Plichon prononça à cette occasion, mais l'espace nous manque et nous sommes forcés de nous borner.

M. Plichon se présenta aux élections de 1863 et le gouvernement, qui craignait son éloquence et son talent, mit tout en œuvre pour entraver son élection ; on alla jusqu'à supprimer la circonscription d'Hazebrouck ; les trois cantons du Nord furent rattachés à Dunkerque, tandis que ceux du sud, avec plusieurs cantons de l'arrondissement de Lille, formèrent une seconde circonscription. Dans cette dernière circonscription, l'honorable M. Kolb-Bernard devait poser sa candidature et M. Plichon, ne voulant pas faire échec à un ami, ni prendre sa place, alla se présenter dans la circonscription de Dunker-

que. La lutte fut menée activement par le candidat officiel, mais le gouvernement échoua et M. Plichon fut élu avec une écrasante majorité.

Revenu à la Chambre, le député du Nord ne se départit pas de la ligne de conduite qu'il avait suivie jusqu'alors ; défenseur des plus nobles causes comme des intérêts les plus légitimes, il prit la parole dans plusieurs questions budgétaires, il combattit la convention du 15 septembre qui réglait les conditions de l'abandon de Rome par les troupes françaises, et il éleva la voix en faveur des chrétiens du Liban dont il avait été apprécié par lui-même les souffrances et les besoins.

En 1869, il fut réélu sans contestation par la circonscription qui, six ans avant, l'avait envoyé à la Chambre. Au mois de décembre de cette même année, il refusa à M. Emile Ollivier d'entrer dans le cabinet qui était en formation et où l'on lui offrait le portefeuille de l'intérieur.

Au mois d'avril 1870, il fut obligé de céder aux instances des grandes influences conservatrices et libérales du temps ; M. Thiers, plus que tout autre, le pressait d'accepter un portefeuille dans le cabinet du 2 janvier où la trajectoire de MM. Daru, Buffet et le marquis de Talhouët avait fait trois vides. Il est assez curieux, à dix ans d'intervalle de voir M. Plichon attaqué par ses adversaires politiques, au nom de M. Thiers, pour avoir fait un acte que M. Thiers lui-même avait conseillé ; mais la passion est injuste et ne recule devant aucune invraisemblance.

La portefeuille des travaux publics fut donné à M. Plichon dont la courte gestion ministérielle ne fut marquée que par une mesure importante ; ce ministre fit rapporter le sénatus-consulte en vertu duquel le pouvoir exécutif s'était attribué, contrairement à la législation antérieure, l'octroi des concessions des chemins de fer et des autres grands travaux d'utilité publique ; il eut à cet égard à soutenir contre M. Baroche une discussion au Sénat.

La candidature du prince de Hohen-zollern vint à se produire et M. Plichon qui, comme tous les hommes clairvoyants, voyait où voulait en venir, M. de Bismarck combattit énergiquement la déclaration de guerre dans les conseils de la couronne ; à la Chambre il vota contre la guerre.

Mais la guerre déclarée il crut à juste titre, que c'était pour lui un devoir de ne point se retirer ; la démission qu'il ressembla à une désertion devant l'ennemi. Le ministère des travaux publics empruntait aux circonstances actuelles une importance extraordinaire et le patriotisme de M. Plichon lui commandait de ne point désorganiser ce service en abandonnant la direction. On comprend à quel sentiment élevé obéissait le député du Nord et il n'est pas son seul Français qui ne puisse donner son entière approbation à cette belle conduite.

Notre tâche ici est terminée ; la vie politique de M. Plichon depuis 1871 est assez connue pour qu'il soit inutile d'y revenir. Disons seulement qu'à l'Assemblée nationale, M. Plichon a fait partie de toutes les commissions du budget qui ont eu la lourde tâche de payer les frais de la guerre, de solder la rançon de la France et de créer les impôts nécessaires pour faire face à ces écri-

